

CHEVINAY



BULLETIN MUNICIPAL Décembre 2022



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- p. 3 Mot du Maire
- p. 4-5 Le cimetière de Chevinay
- p. 5-6 L'église de Chevinay
- p. 6 Josse TEMPETE : mon stage à la mairie de Chevinay
- p. 7-8 Commission Travaux
- p. 8 Commission Fleurissement
- p. 9 Envie de prendre l'air, d'arpenter les sentiers de Chevinay ?
- p. 10-11 Budget
- p. 12 État civil 2022
- p. 13 Déclarations préalables 2022
- p. 14-15 Commission Vie scolaire et Affaires sociales

VIE DES ASSOCIATIONS

- p. 16 Chorale A Tout Cœur
- p. 17 Les Sapins Verts
- p. 18-19 Les P'tits Loups de Chevinay
- p. 20-21 Chev'in Sport
- p. 22-23 Bibli et patrimoine
- p. 24-25 Le Comité des Fêtes
- p. 26 Comité Consultatif d'Action Sociale
- p. 27 Classes
- p. 27 Les Murmures du Temps

INFOS PAYS DE L'ARBRESLE

- p. 28 SYRIBT : les actions du Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine en 2022
- p. 29 APHRA
- p. 30 Grain de sel
- p. 31 Le Strapontin
- p. 31 Solidarité locale avec Brévenne Accueil



**CAHIER DÉTACHABLE AU MILIEU
DU BULLETTIN MUNICIPAL :**
Démarches administratives
Renseignements pratiques
Agenda des manifestations 2024
Fiche d'inscription à la bibliothèque
Contacts associations





Madame, Monsieur,

C'est avec grand plaisir que je prends la plume pour rédiger l'éditorial, fidèle à la tradition du bulletin municipal. Cette année, une fois n'est pas coutume, je prends même des libertés avec l'usage pour monopoliser quelques pages. J'espère que vous ne m'en tiendrez pas rigueur.

Comment la commune a-t-elle traversé les **différents événements qui nous ont tant préoccupés durant cette année** ?

Chevinay a répondu présent à l'appel pour **soutenir la population ukrainienne** dès le début de la guerre. Nous avons abondé par nos dons sur deux convois d'aide en produits de première nécessité. L'occasion ici de vous remercier au nom des associations et des transporteurs volontaires qui ont fait les voyages.

Les stigmates de la **sécheresse** sont bien présents. La végétation a souffert comme jamais. Il est probable que nombre d'arbres ne reverdiront plus. De petites fissures sont apparues dans les murs de certaines maisons. C'est aussi le cas à la mairie. Par chance, notre fontaine ne s'est pas tarie. Son eau fraîche n'en a été que plus précieuse. Les températures caniculaires ont affecté tout particulièrement les personnes âgées et fragiles. Là encore, la solidarité des voisins a joué un rôle crucial.

Quant à la **crise économique** en cours, chacun perçoit ses effets quotidiennement quand il faut s'acquitter de ses factures, faire le plein ou remplir le frigo. C'est vrai aussi pour la commune. Pour elle, c'est la hausse des prix des matériaux qui est la plus impactante. Les montants des devis suivent. Les délais de livraison sont déraisonnables. Il faut composer avec ! Chevinay étant une petite commune, nous bénéficions heureusement des tarifs réglementés de l'électricité. La situation est moins claire pour le prix du gaz. Nous gérons au plus juste afin de continuer à investir pour que le village vive. Nous faisons attention à notre consommation, qu'elle soit liée à



l'usage de nos bâtiments, de nos matériels mais aussi de notre éclairage public. Je demande à tous nos utilisateurs des salles communales d'être vigilants sur ce point.

Le **travail sur le PLU** avance. La version finale se dessine et, encadrement législatif oblige, il ne faut pas attendre plus que de raisonnable. Le village restera un petit village et j'ai envie de dire tant mieux. Un développement limité sera accordé en termes de construction par l'État. Cela fait l'objet de longs débats. Nous avons à cœur que le règlement profite pleinement à notre qualité de vie et au charme du village. Nous avons pris un peu de retard mais le travail d'élaboration est conséquent. Je vous assure que nous sommes vigilants aux moindres détails. Nous vous donnons rendez-vous à la seconde réunion publique et bien sûr lors de l'enquête, publique elle aussi.

Pour terminer, je me dois d'évoquer cette satanée maladie qu'est la **Covid**. Nous sommes encore nombreux à avoir été malades cette année. Mes pensées vont naturellement à ceux qui ont été le plus cruellement affectés et à leurs familles.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous donne rendez-vous à la cérémonie des vœux du Maire qui aura lieu le dimanche 8 janvier à 11h.

Bonnes fêtes à tous.

Richard CHERMETTE, Maire





Le cimetière de Chevinay

La gestion du cimetière a ceci de particulier qu'elle fait cohabiter le droit public et le droit privé.

Si le cimetière est un espace faisant partie du domaine public de la mairie, les concessions relèvent de la propriété privée des familles.



La mairie

L'article L.2223-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que : *"Chaque commune consacre à l'inhumation des morts un ou plusieurs terrains spécialement aménagés à cet effet"*. Le cimetière est obligatoirement clos par un mur d'enceinte. Sont obligatoires aussi un terrain commun dit "carré des indigents" et un ossuaire (qui peut être hors site).

Ce code dispose aussi que **la mairie doit délivrer elle-même les autorisations d'inhumation et d'exhumation, gérer les concessions, le columbarium et le jardin du souvenir.**

Elle entretient, réalise ou fait réaliser les travaux sur les espaces communs.

Certains équipements sont facultatifs : local technique, abris, sanitaires et même point d'eau. Le site cinéraire n'est obligatoire que pour les communes de plus de 2 000 habitants.



Local et ossuaire



Fresque E. SECCIA

Le cimetière de Chevinay a un site cinéraire (columbarium et jardin du souvenir), un ossuaire sur site et un point d'eau.

NB : *"Le Maire assure la police des funérailles et des cimetières"*. Art 2213-8 du CGCT

Le Conseil municipal fixe la durée et le coût d'attribution des concessions.

Le concessionnaire

Le CGCT indique qu'une sépulture dans le cimetière communal est due :

- Aux personnes décédées sur son territoire quels que soient les lieux de leurs domiciles.
- Aux personnes domiciliées sur la commune.
- Aux personnes ayant une sépulture familiale.
- Aux Français établis hors de France n'ayant pas de sépulture familiale mais étant inscrits sur la liste électorale.

L'emplacement est attribué pour une durée définie contractuellement. **À Chevinay, cette durée est généralement de 30 ans. Elle peut aussi être de 15 ans. Les concessions ne sont plus attribuées pour une durée perpétuelle.**

Le concessionnaire est libre du choix de l'esthétique de la sépulture mais le Maire peut interdire les inscriptions qui seraient susceptibles de porter atteinte à la liberté de conscience et à la paix publique.

Durant toute la durée d'attribution, l'emplacement est propriété privée du concessionnaire. Celui-ci doit se charger de l'entretien de la tombe et est responsable des dommages qu'un défaut d'entretien pourrait causer aux autres concessions ou aux espaces communs. C'est le cas quand la tombe s'affaisse, quand des arbres s'enracinent dessus, quand une pierre se descelle et chute...

La commune n'a pas le droit de se substituer au concessionnaire. Elle peut cependant le mettre en demeure de réaliser des travaux s'il y a mise en danger d'autrui ou des nuisances pour les autres tombes.

À l'échéance de la durée d'attribution, le concessionnaire peut la renouveler au prix du tarif en vigueur au moment du renouvellement. A défaut, le terrain concédé fait retour à la commune. Il peut être repris deux ans après l'échéance si les procédures de relance n'ont pas abouti.

Certaines tombes peuvent être abandonnées. Une procédure de reprise peut être engagée. Elle est longue et très encadrée.



Le mot de Richard CHERMETTE

Depuis mon élection en 2014, je m'occupe personnellement de l'administration du cimetière. Il m'arrive aussi d'aller y faire de l'entretien des espaces communs, de la taille et du désherbage. L'équipe de la Commission Travaux et Fleurissement veille à ce que le cimetière reste un lieu agréable et propice au recueillement. Notre cimetière, comme tous les espaces publics de la commune, n'admet plus de produit phytosanitaire pour le bien de la biodiversité. Il s'agit donc pour nous de sélectionner manuellement les végétaux acceptables dans les espaces souvent exigus entre les tombes. Une réflexion est menée sur l'aménagement des espaces communs. L'étanchéité de la dalle servant de toit à l'ossuaire sera à faire prochainement. J'observe que nombre de tombes s'affaissent générant des trous dans les allées, que des frênes poussent sur des concessions. Certains concessionnaires me sont inconnus et restent introuvables. Certaines concessions ne sont pas renouvelées sans être pour autant abandonnées. Je dois faire appel à la mémoire des plus anciens d'entre nous et ce n'est parfois pas suffisant. Je vous remercie par avance de l'aide que vous pourrez me fournir lors de mes recherches.

L'église de Chevinay

Les églises construites avant 1905 appartiennent aux collectivités publiques suite à la loi de séparation. Elles font partie du domaine public de la commune. L'église de Chevinay, comme la grande majorité des églises de France, est dans ce cas. Elle a été agrandie dans les années 1870. Les bâtiments situés alentours furent eux aussi démolis ou modifiés.



Le plan datant de 1869 nous montre l'emprise de l'ancienne église, celle de la nouvelle et la configuration des habitations les plus proches et du cimetière de l'époque.

L'église de Chevinay n'est pas classée. Néanmoins, ses vitraux sont remarquables et la forme de son clocher est une curiosité. Prévu initialement pour porter

une flèche, il fut achevé dans sa facture actuelle faute d'argent disponible.

La loi prescrit que l'église est affectée au culte. Le curé affectataire desservant a seul autorité pour l'aménagement intérieur destiné au liturgique et pour l'affichage. Il autorise les éventuelles manifestations culturelles. Les sonneries de

cloches peuvent être liturgiques ou civiles. **Les gros travaux incombent à la mairie** qui est seule maître d'ouvrage. L'église fait partie de son patrimoine. **Les travaux d'entretien et d'aménagement** peuvent aussi lui incombent, notamment ceux liés à la sécurité ou à l'accessibilité.

La commune a refait le parvis de l'église de Chevinay en 2012 dans le but d'assurer la sécurité et surtout l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. En terme d'équipement, elle fournit le moyen de chauffage, assure la maintenance de la chaudière et s'acquitte de la facture de gaz. Cette année, nous avons fait restaurer et repeindre la porte en chêne. L'église est assurée comme tous les bâtiments communaux.

La paroisse paie la facture d'électricité, gère le petit entretien et les réparations nécessaires à ce qui n'appartient pas au domaine patrimonial de la commune.

Le carillon : le clocher est doté d'un jeu de quatre cloches soutenues par une charpente monumentale en chêne. Une cloche est activée via une commande située à la sacristie. Elle sonne l'heure essentiellement. Toutes sont activables par un système étonnant, manuel et pédestre. Le sonneur s'assoit sur un banc. Son pied gauche chausse un étrier relié à une corde qui active le battant de la cloche Ut. Son pied droit active de la même manière la cloche Ré. La cloche Mi s'active en tirant une poignée de la main gauche, celle de Fa de la main droite.



Le mot de Richard CHERMETTE

Enfants, nous montions au clocher pour assister au carillonnage. C'est Robert DUMAS, maire de 1995 à 2001 qui m'a initié à cet exercice dans les années 70. Lui-même le tenait de son père. Aujourd'hui, il m'arrive de sonner quand les circonstances s'y prêtent. J'ai consolidé le système en bridant solidement les cloches avec des chaînes, les cordes ayant tendance à se distendre. Les cloches ne doivent absolument pas bouger quand on joue. Seuls les battants sont mobiles. La porte du clocher est fermée à clé. J'ai dû



prendre un arrêté interdisant son accès. Y aller peut être dangereux, or la porte a été forcée à plusieurs reprises. Je reste à disposition de quiconque souhaiterait monter pour une visite.

Comme toute chose, l'église vieillit ! Des traces d'humidité marquent la voûte, la peinture cloque. Il y a de toute évidence des infiltrations depuis la toiture. En septembre, nous avons fait colmater une fuite sur un caniveau sud et fait appliquer un traitement de surface à la couverture. Ces soins étaient de première nécessité. En fait, toutes les tuiles sont à changer, les caniveaux sur-mesure sont à refaire. Plus inquiétant, la couverture en zinc du clocher est, elle aussi, hors service et des pierres sont cassées sous l'effet du gel.

D'autres sont disjointes. Un morceau s'est décroché, tombant sur le toit de la chaufferie. Il est donc grand temps de s'en occuper. L'enduit de la face nord de l'église ne tient plus et se décolle. Il est à purger. Il sera peut-être possible de laisser la façade en pierres apparentes. Il en va de même avec la montée au clocher. Voilà un bref diagnostic. Aux vues des devis que j'ai sollicités, le coût des travaux les plus urgents sera d'environ 100 000 euros, dépense que la commune est bien incapable d'honorer. Il nous faut trouver des subventions. Toute aide sera précieuse. J'ai d'ores et déjà sollicité la Région et la paroisse. Une souscription à laquelle chacun pourra participer est envisagée avec la Fondation du Patrimoine.



Josse TEMPETE : mon stage à la Mairie de Chevinay

Je suis en seconde année de **BTS Gestion et Protection de la Nature** à l'Institut des Métiers de l'Environnement. Au cours de cette année, je dois effectuer une ou plusieurs mises en situation pour développer les connaissances abordées en cours. Dans ce contexte, j'ai sollicité M. CHERMETTE pour réaliser un stage sur le périmètre de la commune en ciblant deux objectifs : **mettre en application les compétences de gestion et protection de la nature abordées lors de ma formation et réaliser un diagnostic de certaines parcelles.**

Actuellement, le Plan Local d'Urbanisme est en phase de renouvellement et il est important de connaître de manière plus précise la composition de parcelles boisées et des éléments notables présents sur le territoire de la commune. C'est pour ces raisons que le conseil municipal a accepté ma demande. Encadré par M. PAULOIS, j'ai donc réalisé ce **stage de 4 semaines** pour déterminer l'état de certaines parcelles, leur composition écologique ainsi que les éléments notables se trouvant à l'intérieur. Cette étude concerne principalement des parcelles qu'on appelle "biens sans maître" que la commune s'apprête à intégrer dans son

patrimoine. Afin de réaliser ce diagnostic, je me suis rendu dans tout Chevinay allant du Soupât à Châtel en passant par le Combet.

J'ai donc dû rendre compte de mes observations à chaque fin de sortie sur le terrain. En voici les principaux éléments. En majorité, les parcelles de forêts inspectées sont des **hêtraies calcicoles médio-européennes**, des **hêtraies-chênaies calcicoles médio-européennes** ou bien des **chênaies-charmaies**. Je constate également un certain taux de **conifères** présents sur ces parcelles.

On trouve ce type de forêts sur des terrains en pentes avec des sols très acides. La majorité des sols de la commune est de type alocrisol (un sol très acide que l'on retrouve le plus souvent dans les végétations naturelles).

Suite à ce diagnostic, des actions sont envisageables : **le chêne est une très bonne essence et des coupes sont possibles. Mais si on regarde sur le plan écologique, l'idée de laisser la forêt s'autoréguler est peut-être la meilleure option étant donné que nos forêts sont en bon état.**

Un compte rendu plus précis, par parcelle ou par groupe de parcelles, contiendra l'ensemble de mes observations utiles pour la commune.

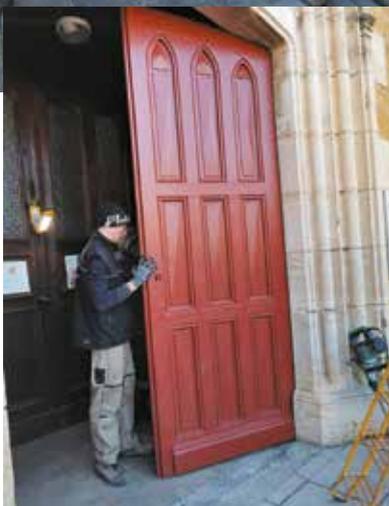


COMMISSION TRAVAUX

L'année 2022, année de reprise post-COVID, a été également une année de reprise pour les travaux avec un contexte particulier de difficultés d'approvisionnement, de manque de main-d'œuvre entraînant des délais de réalisation importants.

Le choix pour cette année a été de privilégier la **sauvegarde du patrimoine communal** avec en particulier la **remise en état des volets et portes des bâtiments publics, menuiserie et peintures**. Ce travail s'achèvera en 2023 avec une deuxième tranche de peinture (bibliothèque et école).

Une mention spéciale pour la remise en état de la **porte de l'église** qui a nécessité la dépose des vantaux pour retour en atelier, la pose d'une fermeture provisoire, la restauration à l'identique avec mise en peinture et enfin la remise en place.





COMMISSION TRAVAUX (SUITE)

Parfois, les travaux s'imposent à nous. Ainsi la **façade sud du bâtiment de la bibliothèque** s'est avérée dangereuse, du fait d'un crépi soufflé. Il fallait purger la façade rapidement. L'opération a été menée rapidement grâce à des moyens lourds.



Reste à refaire la façade à neuf, projet prévu à court terme. En-dehors de ces chantiers d'entretien du patrimoine, d'autres très divers permettent d'assurer le bon fonctionnement de la Commune :

- Rajeunissement du parc informatique.
- Reprise de l'éclairage extérieur (jeu de boules) comme intérieur (éclairage des classes à l'école) avec l'objectif de réduire la consommation tout en améliorant l'éclairement.
- Installation d'un colombarium complémentaire.
- Lancement prochain de la réfection de la toiture du lavoir.

Cette année était un peu une année de transition. Sous réserve d'obtention des ressources financières nécessaires, de gros travaux seront à lancer à partir de 2023, pour maintenir le patrimoine (toiture de l'église) et améliorer les installations mises à disposition des Chevinois (agrandissement de la salle des fêtes, mise en place de toilettes publiques, etc).

COMMISSION FLEURISSEMENT

Cette année, une équipe largement renouvelée a permis de fleurir la commune en s'inspirant de ce qui avait été fait les années précédentes. La bonne humeur était au rendez-vous pour la journée de plantation.

La traversée de l'été s'est révélée un peu dévastatrice du fait des températures caniculaires et pour la fin de l'été de l'interdiction d'arroser.

Grâce à l'ombre des platanes, le fleurissement de la place du village est resté agréable.

Une chose est certaine, le fleurissement à venir devra tenir compte du dérèglement climatique (plantation en pleine terre, choix des variétés, etc).



Envie de prendre l'air, d'arpenter les sentiers de Chevinay ?

L'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle propose une randonnée au départ de chaque village du Pays de L'Arbresle soit **17 randonnées à découvrir** en toute autonomie ! Vous marchez au milieu des vignes du Beaujolais des Pierres Dorées, des vergers des Coteaux du Lyonnais, ou encore au cœur de la forêt des Crêts Boisés. Les fiches des parcours sont disponibles en format PDF et GPX et également en format papier à la demande à l'Office de Tourisme.

Pour **Chevinay**, la randonnée s'intitule "**Des rosiers de Provins aux vergers du Lyonnais**". C'est une **balade vallonnée sur 8,5 km près des vergers des Monts du Lyonnais**, avec des passages sur des petits sentiers champêtres au cœur de nos hameaux.

Vous découvrez un joli panorama au 2/3 de la balade sur le village de Chevinay et le château de Saint-Bonnet-le-Froid après avoir arpenté des chemins au milieu des cerisiers.

DÉPART du parking du Routin.
En haut du parking prenez la traverse du Clos Martinon en direction de l'église.
Après l'église prenez à gauche la montée des Rosiers de Provins, passez devant la salle des fêtes et continuez après la fin de la route goudronnée sur le chemin en terre en restant sur la droite, vous passerez devant un château d'eau et arriverez sur la route du col de la Luère.

- 1** Point de vigilance : traversez la route du col et montez le chemin de Chantemerle sur 150m puis prenez à gauche le chemin de la Pierre Ecuelle.
Arrivé à la croix de Châtel prenez à droite le chemin de la voie romaine, restez sur le chemin principal et descendez jusqu'à un petit château sur votre droite.
- En face de la tour, vers le poteau indicateur de la Croix de Crécy prenez à droite le chemin qui démarre par un escalier de 8 marches sur votre gauche direction Courzieu, la Brévonne, le Pitavaux.
Vous arriverez sur une route goudronnée, prenez à droite et traversez le hameau du Pitavaux.
À la sortie du Hameau du Pitavaux, prenez à droite le sentier qui rejoint la route du col, en remontant le sentier vous pourrez admirer la Croix du Burdel sur votre droite.
Point de vigilance : quand vous arrivez sur la route du col restez bien à gauche de la route et avancez sur la route jusqu'à l'arrêt bus.
- À l'arrêt de bus traversez la route pour récupérer le chemin en terre et descendez sur ce sentier jusqu'à l'étang (ne prenez pas le chemin de Bagry).
Lorsque vous arrivez à la route goudronnée, possibilité de faire une halte autour de l'étang, pour cela prenez alors à gauche sur la goudronnée, des tables de pique-nique sont à disposition.
En sortant de l'étang reprenez la route goudronnée sur la droite et allez jusqu'au hameau des Verchèères.
- Arrivé à l'embranchement de 2 routes goudronnées descendez à gauche la traverse des Verchèères.
Au niveau de la Croix des Verchèères continuez de descendre la route goudronnée à gauche. Continuez sur la route goudronnée en direction de La Rochette. Vous longerez des vergers de pommiers et de cerisiers.



5 Vous arrivez vers la ferme de La Rochette, juste avant celle-ci, prenez à droite sur un sentier de pierres direction La Carnière.

6 Lorsque que vous arrivez à une croisée de chemins, prenez à droite direction la Chandelière, vous longerez un verger de cerisiers sur votre droite sur 200 m, à l'intersection de deux chemins restez sur celui de gauche. Avant de rejoindre la route goudronnée pensez à vous retourner pour admirer le paysage et pour souffler un peu.

7 À l'intersection de la Chandelière prenez à gauche direction le Combet.
Continuez sur la route goudronnée jusqu'au hameau du Combet. Au sommet d'une petite côte vous aurez une vue panoramique sur le village de Chevinay et le château de Saint-Bonnet le Froid.

8 Arrivé au hameau du Combet, prenez la route goudronnée qui descend sur la gauche. À l'intersection suivante prenez la route à droite puis à gauche route du Martinet.
50 m plus loin dans le virage, prenez à droite le petit sentier entre deux murets de pierre qui longe un petit ruisseau nommé la Tourette.
Vous passerez sous un petit pont avant de traverser un petit pont sur la gauche au-dessus de la Tourette. Puis montez les escaliers pour rejoindre le village par un petit sentier abrupt. Profitez de ces derniers instants champêtres et ombragés.

9 Au point du Lavoir, dirigez-vous à gauche vers le centre du village. Entre les premières bâtisses prenez les escaliers qui vous amènent jusqu'à la place de la Fontaine. Vous pouvez vous désaltérer à la fontaine.
À la fontaine prenez la route de Saint-Pierre, vous passerez devant la mairie puis longez le square de jeux Clos Martineau pour arriver à votre point de départ.

Balade vallonnée près des vergers des Monts du Lyonnais, avec des passages sur des petits sentiers champêtres au cœur des hameaux de Chevinay.

Le + de cette balade
Un joli panorama au 2/3 de la balade sur le village de Chevinay et le château de Saint-Bonnet-le-Froid après avoir arpenté des chemins au milieu des cerisiers.

A découvrir sur le parcours :
Peu connu, cet étang est très agréable et offre un joli panorama sur la vallée de la Brévonne. Lieu bucolique par excellence pour une pose au calme bien méritée.

LETTANG DE PÊCHE DE CHEVINAY

Retrouvez toutes les fiches des balades en téléchargement gratuit sur le site de l'Office de Tourisme www.arbresletourisme.fr ou en format papier à l'Office de Tourisme, ainsi que la liste des commerces et des producteurs de la commune.

Vous pouvez trouver cette fiche à la Mairie de Chevinay ou la télécharger sur le site de l'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle : <https://www.arbresletourisme.fr/balades-et-randonnees/a-pied/fiches-rando/>



BUDGET

Contexte : Les annonces de Bercy expliquant que les collectivités territoriales se portent bien sont à relativiser en ce qui concerne les petites communes. Tous leurs maires font face à des difficultés financières. Explication par l'exemple chevinois :

- 1 La fin de la taxe d'habitation prive de manière pérenne la commune de ressources puisque la compensation annoncée à l'euro près a été figée sur l'exercice 2018. Autant dire que ce montant se dévalue année après année. Chevinay perçoit à ce titre **59 000 €**.
- 2 La DGF (Dotation Générale de Fonctionnement) versée par l'État est en baisse chaque année. Nous sommes passés de 57 380 € en 2018 à **53 129 €** en 2022.
- 3 La hausse du point d'indice des fonctionnaires de 3,5% n'est à ce jour **pas compensée par l'État**. Si cette augmentation est absolument légitime, elle peut être difficilement supportable par certaines communes. À Chevinay, la hausse se monte à **5 000 €**.
- 4 Un exemple de dépense : la réfection des voiries communales. Elles ne sont **pas éligibles à subvention**. Chevinay en possède 26 km. Pour exemple, la réfection de 100 mètres de voirie montée du Martinet a coûté **12 500 €** en 2019.
- 5 Le **coût de l'énergie** : la facture d'électricité était de 13 989 € en 2021 pour tous les bâtiments (mairie, école, bibliothèque, salle des associations, salle des fêtes, grange et salle de la passerelle). Elle sera d'environ **15 000 €** en 2022 selon mes prévisions et donc de **17 250 €** en 2023 après la hausse de 15% applicable.

J'illustre ici par l'exemple uniquement quelques points sensibles impactant nos finances. Quid du prix du gaz à venir, des devis surévalués compte tenu du prix du bois, de l'acier, de la tuile et j'en passe.

Nous avons heureusement des ressources en évolution lors des derniers exercices mais celles-ci sont indépendantes de notre volonté et surtout conjoncturelles.

- 1 La **hausse des valeurs locatives**. Celles-ci ont augmenté de 4,07% cette année. Le gain pour la mairie a été de **5 744 €**. Les impôts sont nos principaux revenus avec la somme de **128 678 €**.
- 2 La **bonne tenue du marché immobilier**. La taxe additionnelle sur les droits de mutation a rapporté **36 849,11 €** en 2021. Cette somme est aléatoire.
- 3 La **reprise de notre vie festive familiale** post-Covid fait que **notre salle des fêtes reprend de l'exercice**. Nous avons revu raisonnablement son prix de location à la hausse. Les réservations sont là ! Avec nos deux locations d'appartements, le rapport est d'environ **10 100 €**.
- 4 La **taxe d'aménagement perçue par la Mairie** dépend de nos projets de construction de logement, d'annexe, de piscine, de carport... **2 681 €** en 2021 versés en investissement.
- 5 **D'autres dotations sont stables**, dotation de solidarité rurale, dotation de la CCPA, dotation aux élus locaux, dotation nationale de péréquation. Ce sont ainsi environ **35 000 €** qui sont perçus annuellement.

Tous ces exemples chiffrés peuvent sembler abstraits. Pour réaliser l'état véritable de nos finances, il faut comparer le réalisé en dépenses et en recettes du budget de fonctionnement. C'est cette somme, qui, une fois déduits les frais de remboursement obligatoires de la dette, nous permet d'investir sur nos voiries, nos bâtiments.





	Investissement	Fonctionnement
Recettes exercice 2021	73 955,85 €	343 879,02 €
Dépenses exercice 2021	71 916,50 €	303 088,29 €
Résultat comptable 2021	2 039,35 €	40 790,73 €
Report recettes 2020		108 934,28 €
Report dépenses 2020	10 781,32 €	
Reste à réaliser 2020 sur 2021		
Résultat cumulé fin 2021	- 8 741,97 €	149 725,01 €

En 2021, puisqu'il est trop tôt pour vous présenter les comptes 2022, nos comptes validés par le Trésor Public font apparaître un **résultat comptable de 40 790,73 € en fonctionnement**. Nos comptes sont sains mais vous réalisez que nous travaillons à budget tendu. Le report de nos recettes accumulées nous permet d'abonder le budget d'investissement que je ne manque pas de compléter avec les subventions du Département ou de la Région quand nos projets s'y prêtent.

Les **prévisions** pour l'année prochaine sont les suivantes : **les bases locatives devraient augmenter** encore de plus de 5% et ce indépendamment du taux d'impôt voté en conseil municipal. On parle même de 8%. **Nos impôts fonciers vont donc augmenter de fait et les recettes de la commune aussi**. Le conseil municipal s'est longuement interrogé sur la manière de rentabiliser au mieux ce nouvel apport qui, disons-le franchement, sera une charge pour les habitants mais sera le bienvenu pour la commune. Le conseil municipal a décidé d'un commun accord de souscrire un emprunt de **250 000 €** sur 20 ans avant que les taux ne flambent et compte tenu du contexte inflationniste. Cet **emprunt** a été conclu avec le Crédit Mutuel au taux fixe de 2,60%. Les remboursements seront de **16 000 €** par

an. L'objectif de cet emprunt est, vous l'aurez compris, de sécuriser nos investissements prévus pour le mandat et le suivant. Nos précédents emprunts seront remboursés en 2027. En ce qui concerne les travaux de l'église, nous allons chercher les financements possibles pour les réaliser.

Mesdames messieurs, tous les éléments de budget que je vous ai présentés ne doivent pas obérer toutes les actions que nous menons pour optimiser nos finances. Les élus participent physiquement à l'entretien de la commune. Nous gérons au mieux nos contrats, nous faisons des économies, autant que faire se peut, sans pour autant porter atteinte à notre mission de service public.

Je vous remercie de la confiance que vous nous témoignez. Je vous rappelle que tous les documents de comptabilité sont disponibles en mairie et que le conseil municipal de mars où se vote le budget vous est grand ouvert.

Richard CHERMETTE



ÉTAT CIVIL 2022

Naissances



- 29 janvier : Célestine LORENTZ
- 12 avril : Joey TECHER
- 17 juillet : Lynna VILLARD GRAEL
- 19 août : Céline MOUTERDE



Célestine LORENTZ



Joey TECHER



Lynna VILLARD GRAEL



Mariages

- 24 septembre : Maïté VERHAEGHE et Philippe GUALDINO
- 5 novembre : Karen DEVAUX et Christophe BEGON



Décès

- 19 janvier : Georges BRUN
- 8 février : Franco CIPRIANI
- 6 juillet : Jean DENOYEL
- 14 octobre : Denis MADDALENA

ANCIENS COMBATTANTS DE CHEVINAY

Décès de Jean DENOYEL

Notre ami Jean DENOYEL nous a quittés en plein été. Ses obsèques ont été célébrées à Sourcieux-les-Mines, le 6 juillet. Il faisait partie des premiers adhérents de la section de Chevigny, en qualité d'ancien combattant de Tunisie. Il avait effectué trente-deux mois de service, dont la majeure partie sur le "barrage" à la frontière algérienne. Il était assidu aux réunions et aux activités de la section, au sein de laquelle son caractère enjoué et sa convivialité faisaient de lui un camarade apprécié.



À son épouse, Denise, et à ses enfants, nous adressons l'expression de notre sympathie attristée.

Décès de Denis MADDALENA

Denis MADDALENA nous a quittés en ce début d'automne.

Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 21 octobre, en l'église de Chevigny, en présence du drapeau de la section, des membres de l'association et de ses nombreux amis, venus entourer son épouse, Marie-Claude.

Appelé le 1^{er} mars 1956 pour rejoindre le Groupe de circulation routière 601 à Berlin puis muté en Algérie le 23 juillet 1957, il sert à la 63^e compagnie de quartier général à Sidi Bel Abbes. Il sera libéré de ses obligations le 2 avril 1958 après 25 mois de service dont 8 mois en Algérie.

Toujours présent lors des réunions et des manifestations, Denis était un camarade apprécié pour sa fidélité, son bon

sens et son humeur égale qui faisaient de lui un interlocuteur avisé et écouté et un camarade apprécié.

À son épouse et à ses fils, nous renouvelons l'expression de nos vives condoléances.





DÉCLARATIONS PRÉALABLES 2022

- **Mme Stéphanie BOUQUILLON** : Isolation des murs par l'extérieur
- **M. Thibault COIN par Protect Planet** : Installation de panneaux photovoltaïques
- **Mme Fabienne CLARIMON** : Création d'un carport
- **M. Dominique BOULART** : Extension de l'habitation principale de 19,20 m²
- **M. Anthony TECHER** : Création de deux fenêtres sur la façade sud de la maison
- **Mme Annick FOUILLET par Protect Planet** : Installation de panneaux photovoltaïques
- **M. Louis PASCUAL** : Création d'un auvent au-dessus d'une terrasse existante
- **M. Robert DUMAS par DENTON** : Division de la parcelle AD0634 en vue de construire
- **Mme Martine CHATELARD par France Global Energie** : Installation de panneaux solaires
- **Indivision LEVITE par ARGEOL** : Division des parcelles AD0291, AD0292, AD0293 en vue de construire
- **Mme Séverine SENTENAC** : Création d'un velux et d'un puits de lumière
- **M. Jean-Guy RIBAGNAC** : Démolition d'une partie d'un abri et construction d'un appentis
- **M. Yoan LEVITE par Protect Planet** : Installation de panneaux photovoltaïques
- **M. Robert LEVITE par APEM Énergie** : Installation de panneaux photovoltaïques
- **Mme Nicole GATTELET par ECO Habitat Energie** : Installation de panneaux photovoltaïques

Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez effectuer vos **demandes d'autorisations d'urbanisme** (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir), **via le Portail Usager Urbanisme** : <http://sve.sirap.fr>, vous pourrez déposer tout votre dossier par internet : formulaire de demande, pièces jointes (plans, notices explicatives).

Plus d'informations : Syndicat de l'Ouest Lyonnais - www.ouestlyonnais.fr

Mairie de Chevigny : 04 74 70 42 63





COMMISSION VIE SCOLAIRE ET AFFAIRES SOCIALES

C'est toujours avec plaisir que nous nous rendons à l'école rencontrer l'équipe enseignante.

Cette fois-ci, une délicate odeur de pâtisserie vient chatouiller nos narines.

Patrice COQUARD fait part à Carole CHARRET de l'émotion des enfants ; ils ne sont pas contents, ils ne peuvent pas en manger tout de suite. Hé bien non, Carole est formelle : demain, c'est Halloween, on attend....



La **Grande Lessive** a fait son apparition sur les murs de l'école ; devinez le thème ? Ces dessins sont toujours appréciés par tous les Chevinois.

Mais revenons à notre visite, l'année scolaire s'est terminée par une **belle kermesse** qui a eu lieu un vendredi soir, tous les enfants ainsi que leurs parents étaient présents. Cinq enfants nous ont quittés pour le collège de Lentilly.

Ils étaient contents et impatients mais heureux d'avoir pu faire tout ou partie de leur scolarité à Chevinay.

La **rentrée** scolaire s'est bien passée, l'équipe enseignante avec ses soutiens en les personnes de Véronique SAPET, ATSEM, de Sandrine PONS, agent d'animation et de Véronique GIROUD, notre AESH, est bien rodée.

Voilà une équipe stabilisée et qui fonctionne sans heurts, c'est une chance pour nos enfants.

Très vite, les enfants et enseignants ont été mobilisés pour la **rédaction des nouvelles** dont le thème est proposé par le **Salon des écrivains**, ce sont essentiellement les enfants de la classe de Patrice qui se sont attelés à cette tâche.

C'est pour maître Patrice l'occasion de travailler la structuration d'un texte et les enfants amènent le contenu.

Les enfants de la classe de Carole se sont appliqués dans la réalisation de leur **dessin**. Ils ont tous été exposés.

Belle interaction avec la vie du village.

Cette année et pour quatre ans, le **projet d'école** qui concerne tous les enfants **est la sécurité**, les petits travailleront sur la sécurité domestique ; les plus grands sur la sécurité au sens plus large : premier secours, capacité à demander de l'aide, sécurité routière, vélo, etc.

Nos enfants sont très sensibles à l'**écologie** : recyclage du papier, sensibilisation à l'éclairage et à l'utilisation de l'eau. Comme d'habitude la FNE (France Nature Environnement) interviendra. Petit rappel : cette année ils ont observé un paysage agricole avec l'implantation des locaux et étudié les chauve-souris.

Nos enfants, futurs adultes de demain sont déjà sensibilisés aux problèmes que connaît notre société et seront vigilants.



On ne peut terminer sans remercier l'association des parents d'élèves : Les P'tits Loups de Chevinay qui est toujours présente et qui soutient inconditionnellement l'équipe enseignante. « Ils sont top », nous dit Carole.



D'Clic Photo L'Arbresle

De gauche à droite : Carole CHARRET, Véronique SAPET, Patrice COQUARD, Sandrine PONS et Véronique GIROUD



D'Clic Photo L'Arbresle

Ecole de Chevinay - Année 2022/2023



Chorale "A Tout Chœur"

Kesako, what news, quoi de neuf ??? Dans notre chorale depuis l'année dernière ?

Un petit rappel de notre histoire...

Notre aventure ? Elle dure depuis 33 ans et aux dires de certains, elles n'est pas prête à disparaître. La Chorale "A Tout Chœur" a vu le jour en 1989 avec pour chef Alain GUILLEMIN, l'instituteur en poste à l'école de Chevinay. Les parents d'élèves et les grands-parents forment alors la principale composante de ce nouveau chœur, qui va pendant 16 ans donner de nombreux concerts dans le département. En 2005, après le départ d'Alain, c'est Pascal DURAND professeur de musique de Tarare, qui prend la direction de "A Tout Chœur", séduit par la qualité (Eh oui...) et le dynamisme de ce nouveau chœur qu'il découvre. Le répertoire varié de la chorale s'enrichit d'année en année de pièces diverses où les chants africains côtoient des pièces classiques et des chansons de variété française.

En 2019, après 14 ans de collaboration, Pascal quitte la région et nous retrouvons notre premier chef Alain, qui accepte, pour notre plus grand plaisir, de reprendre la route avec nous. Et nous voici bientôt à l'aube de 2023 encore plus motivés.

Manifestations et concerts des années 2020 à 2022

En décembre 2020, nous avons eu le plaisir de retrouver les enfants de l'école, pour un **concert** commun à **l'église de Chevinay**, suivi d'un buffet de gourmandises bien apprécié par parents et enfants. Et si nous renouvelions cette expérience très enrichissante pour nous tous, petits et grands ? Nous avons déjà la réponse. Au printemps 2022, nous avons participé à un **concert à Mornant** où nous avons rejoint



2 autres groupes : le "Chœur des Fifres", dirigé par Alain et le groupe vocal et instrumental "La Turbulente".

Vous souvenez-vous de notre **vente de fleurs sur la place de Chevinay** le samedi 7 mai 2022 ? Nous remercions tous les Chevinoises et Chevinois, qui nous font le plaisir de participer à cette manifestation et nous aident ainsi à faire vivre notre chorale. Cette année nous vous avons offert un mini concert pour fêter le printemps en chansons et nous avons bien l'intention de renouveler l'expérience chaque année.



Bien sûr, notre année chorale ne pouvait se terminer sans un **concert à**

Chevinay... Ainsi, fin juin 2022, notre chorale "A Tout Chœur" a reçu pour le bonheur de tous le chœur "CRESCENDO" du Coteau, dirigé par Pascal. Sympathiques retrouvailles entre deux chœurs qui se connaissent et deux chefs qui s'apprécient.

Des projets pour cette année... et de bonnes nouvelles

Bien sûr, vous nous retrouverez pour notre **vente de fleurs le samedi 6 mai 2023 sur la place du 8 Mai**. Vous aimez Brassens ? Vous aimez l'opéra ? Vous aimez Zaz, Renaud, Léonard Cohen ? Il y a tout ça... dans notre répertoire cette année et une surprise dans nos prochains concerts : un medley, (oups pardon...) un "pot-pourri Brassens", un peu jazzy et même chose en "pot-pourri-opéra", pas jazzy..., et l'ensemble accompagné au piano. Ce programme a déjà séduit tous les choristes et vous pourrez venir écouter ce **nouveau programme le samedi 1^{er} juillet 2023** dans notre belle église de Chevinay.

Dans les bonnes nouvelles, nous avons le plaisir d'accueillir cette année, 2 hommes qui ont CONSIDÉRABLEMENT... rajeuni notre chœur ! Des trentenaires, pensez-donc ! Sympathiques et dynamiques... Et nous nourrissons l'espoir qu'ils aient beaucoup d'ami(e)s qui aiment chanter... Vous, peut-être ?

Notre histoire vous a donné envie de chanter avec nous ? N'hésitez plus..., venez nous rejoindre, venez tester votre voix en partageant l'une de nos répétitions...

Quand ? Le vendredi de 20h à 22h15

Où ? Salle des associations

Qui contacter ? La présidente : Martine CHATELARD :
06 15 27 37 08 - martine.chatelard@cegetel.net



LES SAPINS VERTS



C'est le **vendredi** que le groupe de joyeux aînés se regroupe au Cercle Amical, salle de la Passerelle. Les Chevinois qui vont chercher leur pain les entendent rire. Allez les rencontrer et peut-être que vous serez tentés de rester ! On y joue allègrement. Cette année, une subvention de la caisse locale de Groupama a permis de renouveler tous les jeux.

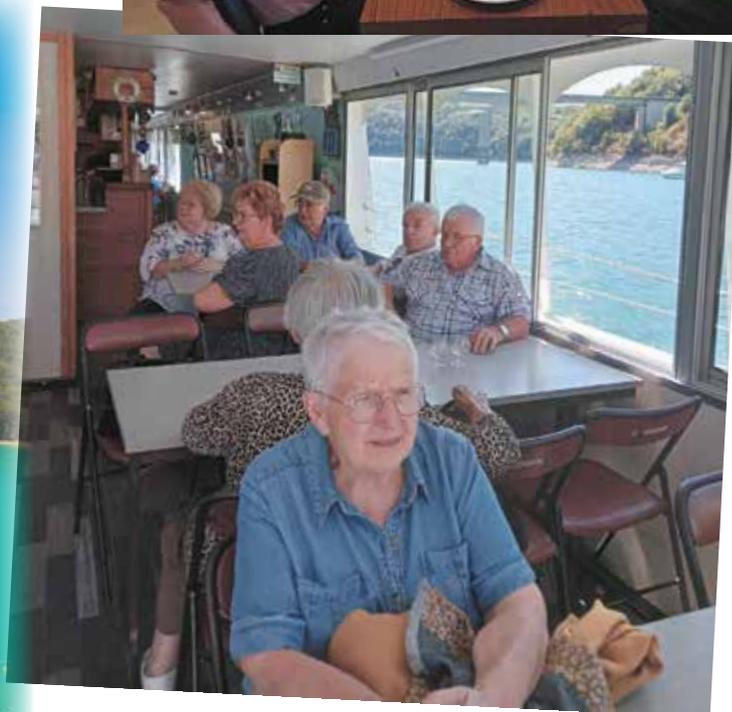
La présidente du club, Chantal NESME, se souvient d'avant. Les souvenirs affluent et elle les exprime avec sa verve légendaire. « *Beaucoup sont là depuis longtemps. Chacun a son caractère bien trempé. Le mien est plutôt vif mais je ne suis pas la seule. Les autres se reconnaîtront ! Certains n'aiment pas perdre et ils bouillent. D'autres sont plus sérieux. Ils se mettent en retrait pour pouvoir mener à bien leurs parties* ». Et puis, d'un ton plus grave : « *Petit à petit, on perd des potes et ça, ce n'est pas marrant* ». Mais pas question de déprimer. « *On dit souvent qu'en vieillissant on repart en enfance : pas loin !* » dit Chantal en riant.

Les activités

Comme chaque année, le **Strapontin** propose une **séance** le jeu-di après-midi à tarif préférentiel. Le groupe s'organise en convoiturage et dix à quinze d'entre eux s'y rendent régulièrement. Le 25 novembre, comme toutes les années, ils ont reçu "Proconfort" qui leur a proposé du **matériel adapté** lié au grand âge.



Et puis le **voyage**. Cette année, la destination choisie a été le **Jura** : le barrage de Vouglans, repas pris sur le **bateau** tout était très bien. Notre petit groupe était presque au complet : 25 personnes ont participé.



Dans l'après-midi, une **visite au musée du jouet** ; de très belles pièces étaient exposées. Chantal regrette de ne pas avoir vu des artisans travailler... Et voilà, à l'année prochaine...



LES P'TITS LOUPS DE CHEVINAY



C'est l'association de parents d'élèves de l'école publique du village.

Voici quelques informations utiles sur l'association et son fonctionnement :

- **Son but est d'organiser et de financer les évènements pédagogiques, culturels et sportifs** proposés au cours de chaque année scolaire aux élèves de l'école.

- **Ces financements** – tout ou partie - **sont possibles grâce aux recettes réalisées durant les évènements traditionnels** comme le vide-grenier par exemple et grâce à des ventes ponctuelles (pizzas, produits locaux ou à l'effigie de l'association...).

- **Les P'tits Loups sont également en charge de la garderie du matin, de l'étude du soir et de la gestion du restaurant scolaire.** Depuis plusieurs années, les repas faits maison servis aux enfants sont préparés par une structure locale avec des produits locaux et de saison : une fierté et une réussite pour l'association !

Un autre point auquel les membres du bureau tiennent particulièrement est de **proposer une action de solidarité.** Un bon moyen de sensibiliser les plus jeunes et de leur permettre d'exprimer des valeurs comme le respect de la différence, le partage, la solidarité ou encore la protection de l'environnement.

Premier évènement par ordre chronologique et non des moindres : **le vide-grenier annuel.** Un grand merci d'ailleurs aux Chevinois et Chevinoises qui nous ont, cette année encore, témoigné leur précieux soutien et ont répondu présents !

C'est LA ressource principale de recettes pour l'association. Un vide-grenier réussi est l'assurance de pouvoir offrir de belles activités aux enfants !



Photo CCPA, Crédits photographe Lionel Rault



Nous avons hâte de vous faire découvrir les nombreux projets à venir !
Dernier grand rendez-vous pour les enfants : la journée de Noël, le vendredi 16 décembre 2022.

VIE DES ASSOCIATIONS

Puis, au cours de l'année 2023, nous organiserons :

- Le carnaval + le concours du meilleur pâtissier de Chevinay : le samedi 25 février.
- La soirée des talents : le samedi 1^{er} avril.
- La kermesse / fête de l'école : le vendredi 23 juin ou le samedi 24 juin (à confirmer).

D'autres événements et manifestations seront programmés durant l'année ! Vous en serez bien sûr informés. Ces dates peuvent encore évoluer.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter par email à l'adresse suivante :
ptitsloupschevinay@gmail.com

Nous terminerons en vous adressant tous nos vœux pour cette nouvelle année 2023. Nous espérons qu'elle vous apportera bonheur, amitié et sérénité.





CHEV'IN SPORT

Plus motivés que jamais !

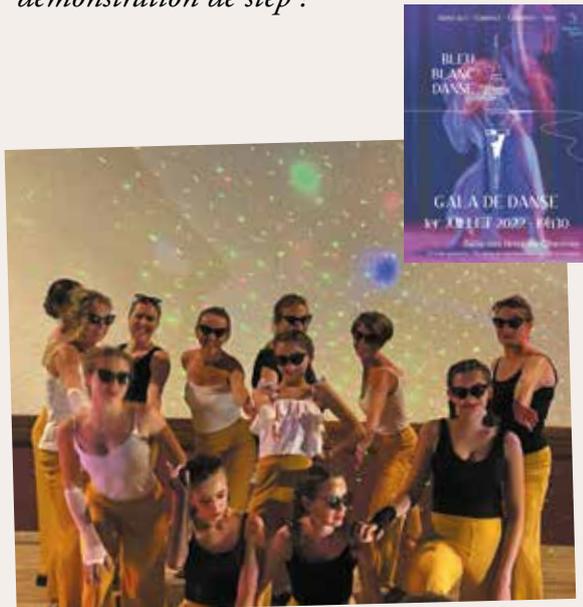
Retour sur une année riche en partage et en dynamisme :

Vous avez été nombreux à remuer vos bassins pendant les cours de **danse**, à virevolter de droite à gauche au **fitness**, ou à planter vos bâtons dans les chemins communaux lors des séances de **marche nordique**. Le **yoga** du samedi matin a vu arriver de nouveaux stagiaires tout au long de l'année. Et enfin la pétanque loisir du vendredi soir a réuni bon nombre de joueurs amateurs ou confirmés de tous âges.

Grâce à la volonté et la disponibilité des professeurs, nous avons également pu proposer des stages de **VTT**, de **claquettes** et de **football** aux plus jeunes. Au printemps, les danseuses ont eu la chance d'assister à un spectacle à la Maison de la Danse ; l'association a apporté son soutien sur le coût des entrées.

Pour clore cette belle année, et avec la mobilisation des parents, nous avons pu mettre en place un superbe **gala** de danse, fantastique résultat d'une année de travail pour les danseuses et pour leur professeur Céline, avec en bonus une démonstration de step !

Cette année encore, nous avons su compter sur l'aide efficace et précieuse de nombreux volontaires pour toute la logistique autour du gala. La fin de l'année était aussi l'occasion de se retrouver nombreux pour une **randonnée pique-nique** rondement et joyeusement menée par Caroline, ouverte à tous ! Un excellent moment d'échange et de partage avant les grandes vacances.



Toujours plus de succès pour Chev'in Sport :

*En cette nouvelle rentrée 2022, vous n'êtes pas moins de 120 adhérents, toutes disciplines confondues ! A noter la nouveauté de cette année : le **yoga dynamique** le mercredi soir de 19h30 à 21h. Et comme chaque année, vos efforts seront récompensés puisque l'association renouvellera la conception du pack raquette à l'automne et du pack apéro au printemps.*

Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux membres au Bureau. Si vous ressentez l'envie irrésistible de rejoindre cette équipe dynamique, pleine d'énergie et d'idées, foncez ! Ce peut être sur un poste défini mais pour ceux qui



n'oseraient pas s'engager, il est possible de donner un coup de main sur des évènements ponctuels. Bonne humeur garantie !

*Sportivement vôtre
L'équipe de Chev'in Sport*





Bibli et patrimoine

La bibliothèque de Chevinay a changé de nom cette année. L'association s'appelle désormais "Bibli et patrimoine" et le lieu de la bibliothèque s'est fait baptiser "La bulle". C'est un lieu convivial, dans lequel vous trouverez pêle-mêle : des livres, des animations, des rencontres, des échanges, des projets, des jeux, des fous rires.... À vous de piocher ce qui vous intéresse !

Pour adhérer, il vous suffit de remplir le bulletin d'adhésion que vous trouverez à la bibliothèque lors des permanences ou inséré dans le cahier central de ce bulletin. Les portes de la bibliothèque sont ouvertes **les jeudis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h.**

La bibliothèque est gratuite, et ouverte à tous.

Tous les trois mois, vous trouvez **plus de 200 nouveautés grâce au fonds de 220 000 livres de la Médiathèque du Rhône.** Sinon vous pouvez aussi venir papoter, lire, vous connecter à la Wifi, paresser, jouer, proposer des idées d'animations culturelles ou conviviales...

Cette année encore, l'équipe de la bibliothèque a mis en commun ses forces pour aménager au mieux les espaces pour vous accueillir lors d'ateliers intergénérationnels.

Atelier construction mobilier en palettes

Fin mars, nous avons bénéficié du beau temps et de l'aide précieuse d'Alain MACHABERT pour construire le salon de jardin en bois de palettes que vous retrouvez sur la terrasse de La Bulle ouverte à tous.

Merci à Alain pour son soutien logistique et technique !



Deux ateliers "Café couture" ont été organisés sur le thème "zéro déchet" pour la confection de lingettes démaquillantes et de Bee Wrap, pour la conservation des aliments. (Merci à Florian DOUHERET pour la cire offerte venue directement de ses ruches chevinoises).



Un atelier de création de papiers découpés a vu le jour pour le plus grand plaisir des enfants comme des adultes. Un autre atelier est en préparation pour le début d'année 2023.

Un atelier "Grandissons en musique" pour les enfants de la naissance à 7 ans a été programmé cette année. En octobre 2021, Amandine THOMAS nous a fait vivre un moment de complicité, d'empathie et d'échange tout en musique.



Une vente au profit de l'association "Solidarité Bidonvilles Madagascar" a également été proposée à la bibliothèque.

La bibliothèque soutient également le théâtre, et notamment la troupe chevinoise "Les Dégonneurs". Rappelez-vous ! C'était les 26, 27 et 28 novembre de l'an 2021. Devant une salle aussi pleine qu'un Chevinois en fin de repas des conscrits, votre troupe "Les Dégonneurs" vous présentait leur pièce "Acquitte-moi si tu peux !". Transporté dans l'univers de la prison de haute sécurité pour femmes "Chevino-Alto", vous avez été témoin d'une étude scientifique sans précédent, vous avez voyagé dans la tête de détenues pas très fréquen-



tables et traqué leur innocence, quitte à en perdre la raison et engageant une conversation improbable avec une Dalida aussi touchante que dangereuse (bon, pour celles et ceux qui n'ont pas vu la pièce, nous sommes conscients que, là, nous vous avons perdu...). Cette année, c'est dans un spectacle de Noël pour petits et grands que votre troupe vous a embarqué ! Avec "Bouclettes et Plantigrades" vous avez vu l'"avers du décor", en plongeant dans les coulisses d'une répétition d'un spectacle pour les P'tits Loups, qui revisite, de manière un peu déjantée, le conte traditionnel de 1837 : "Boucle d'or". Entre théâtre, danse et comédie musicale, vous avez pu découvrir une face jusque-là bien cachée de vos dégonneurs préférés ! Nous vous remercions toutes et tous pour votre engagement indéfectible, que ce soit pour jouer dans nos nombreuses vidéos ou pour venir nous voir aussi nombreux chaque année !

Une **soirée théâtre d'improvisation** a eu lieu à la salle des fêtes. "Les Kitties", Stéphane GHIRARDI et Laura MILLET nous ont régalié et bluffé avec leurs scènes improvisées...

Le dimanche 2 octobre s'est déroulé à la salle des fêtes de Cheviny le **15^e Salon des Ecrivains** ; 21 auteurs étaient présents pour présenter leurs derniers ouvrages ; le public est venu d'une façon fluide et s'est montré intéressé ; l'après-midi, nous présentons les résultats du concours de

nouvelles organisé pour les enfants et ados du village sur le thème "l'écologie fantastique" ; l'ambiance de la journée était conviviale et tous les participants (auteurs, public, parents et enfants) semblent avoir été ravis.

Ramène Ta Graine à Cheviny ! Un troc de graines et de plants mais pas que... le dimanche 10 avril, nous avons eu la joie de partager ce moment avec des Chevinois curieux de goûter d'incroyables jus de légumes extraits sur place et de découvrir les saveurs des graines germées !

Une belle expo sur les insectes qui ont montré leurs secrets et une initiation au lombricompostage.

Les enfants ont participé à un quizz : quelle plante suis-je ? Une belle matinée ensoleillée qui donne envie de recommencer en 2023 !

Une **balade botanique**, à la découverte des plantes, une exposition "100 ans en France et à Cheviny" ainsi qu'une **journée du patrimoine** avec la visite commentée de l'église Saint-Georges a également été organisée par les bénévoles de la bibliothèque.

Soirées **JEUX**

Chaque mois pour une découverte de jeux de société pour tous les goûts !



Merci à tous les bénévoles qui nous font partager leur motivation et joie de vivre, et n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer pour plus d'infos, soit lors des permanences, soit par mail :
bibliochevinay@yahoo.fr
soit sur la page Facebook
<https://facebook.com/biblio.chevinay.9>



Le Comité des Fêtes

Ça a marché !

Chevinay et ses sentiers voilà ce que le Comité des Fêtes s'est donné comme terrain de jeu ! Et pour son plus grand plaisir, familles chevinoises, vous avez répondu présentes. Aux beaux jours, c'est une **randonnée ludique organisée en collaboration avec Chevin'sport** qui a été proposée. Ensemble, nous avons ouvert sur une journée **un départ VTT** et **deux départs randonnées** de niveaux différents. Joueurs, vous l'avez été car quel que soit l'âge et la composition des équipes tout le monde a participé au **jeu de piste** qui était **associé à une collecte de trésors** (gland, fraise des bois, silex, etc). Plus de 75 participants ont profité de cette belle journée sportive et sympathique avec au retour du réconfort gourmand bien mérité !



Puis l'été est passé... l'automne a pointé son nez, les méninges de l'équipe étaient en ébullition quand il a été question de l'organisation d'**Halloween** ! Que va-t-on proposer cette année ? Concours de décoration ? Déambulations ? Là les idées ont fusé et ce sont les baskets qui ont encore gagné !!! Une **randonnée effrayante** mais oui bien sûr, les Chevinois vont adorer c'est certain !!! Un **tracé**, des **scénettes**, des **décorations** à fabriquer, il n'en a pas fallu moins pour que les ateliers soient ouverts sans limite et puis quand le projet a pris forme, l'équipe a été rejointe par certains de nos célèbres comédiens chevinois ou comédiens en herbe, motivés par cette "randhorreur". Là, le pack de la terreur était complet. L'excitation de proposer quelque chose de nouveau était à son comble. Comme si la météo avait voulu être aussi de la fête et permettre le déroulement de toute cette organisation millimétrée..., elle a été avec nous toute la soirée avec une température douce, et surtout un vent de circonstance : l'idéal pour le départ des quelques **150 participants** déguisés ou non **dans les bois de Chevina**y.

Nous ne savons pas ce qu'ils ont le plus ressenti : la peur ou l'envie de rire de leurs frayeurs tout au long du parcours ! Quelle soirée et quel accueil. L'équipe est tellement comblée du succès qui a conduit encore le jour même des bénévoles inattendus à compléter et créer de nouvelles scénettes afin d'être eux aussi de la partie. Tous se sont ensuite retrouvés pour une **soupe à la citrouille** et une bonne **gaufre**. Rien de tel pour se remettre de ses émotions. MERCI encore aux randonneurs courageux et à ce bel engouement qui rend Chevina





COMITÉ CONSULTATIF D'ACTION SOCIALE

Le 4 décembre 2021 s'est tenu le **repas du CCAS**. 48 personnes élu(e)s compris(es) se sont réunies dans la joie et la bonne humeur. Le chanteur Kalo a animé cette journée et permis à bon nombre d'entre nous de chanter.



CLASSES

Les classes en 3 préparent leur rentrée pour 2023 !

La réunion de lancement des festivités organisées par les classes en 3 s'est tenue le mardi 8 novembre dans la salle du conseil.

Lors de nos échanges, chacun de 10 à 80 ans, s'est exprimé sur son envie de renouer avec cette belle tradition et a proposé des animations pour les mois précédents la grande fête des classes.

À vos agendas pour noter les principaux rendez-vous.

Première date à retenir : **fête des classes le samedi 3 juin 2023.**

Ensuite, nous vous proposons le planning suivant :

- **mardi 6 décembre 2022** : réunion des classards pour préparer les événements
- **dimanche 11 décembre 2022** : dégustation et vente d'huîtres sur la place du village
- **samedi 7 janvier 2023** : vente de brioches
- **samedi 25 mars 2023** : repas suivi d'une soirée dansante

Nous communiquerons plus précisément sur le déroulement de ces différentes animations.

Nous espérons vous voir nombreux lors des moments de convivialité et de partage.

Merci, les classes en 3, c'est reparti !



LES MURMURES DU TEMPS

Le porte-voix, vous vous souvenez ? Un magnifique petit fourgon habillé par l'artiste Séverin MILLET. Son objectif ? Sillonner les routes du Pays de L'Arbresle pour faire connaître et partager le parcours artistique "Les Murmures du Temps" et créer l'évènement dans les communes autour de nombreuses animations artistiques et culturelles.



Inauguré en grandes pompes le 2 octobre à Chevinay et le 8 octobre à Bully !

Un immense merci aux artistes qui ont illuminé ces deux journées festives !

Un immense merci également aux nombreux participants pour leur sourire et leur bonne humeur décomplexée.

Retour en images sur cette incroyable énergie collective !





LES ACTIONS DU SYNDICAT DE RIVIÈRES BRÉVENNE-TURDINE EN 2022

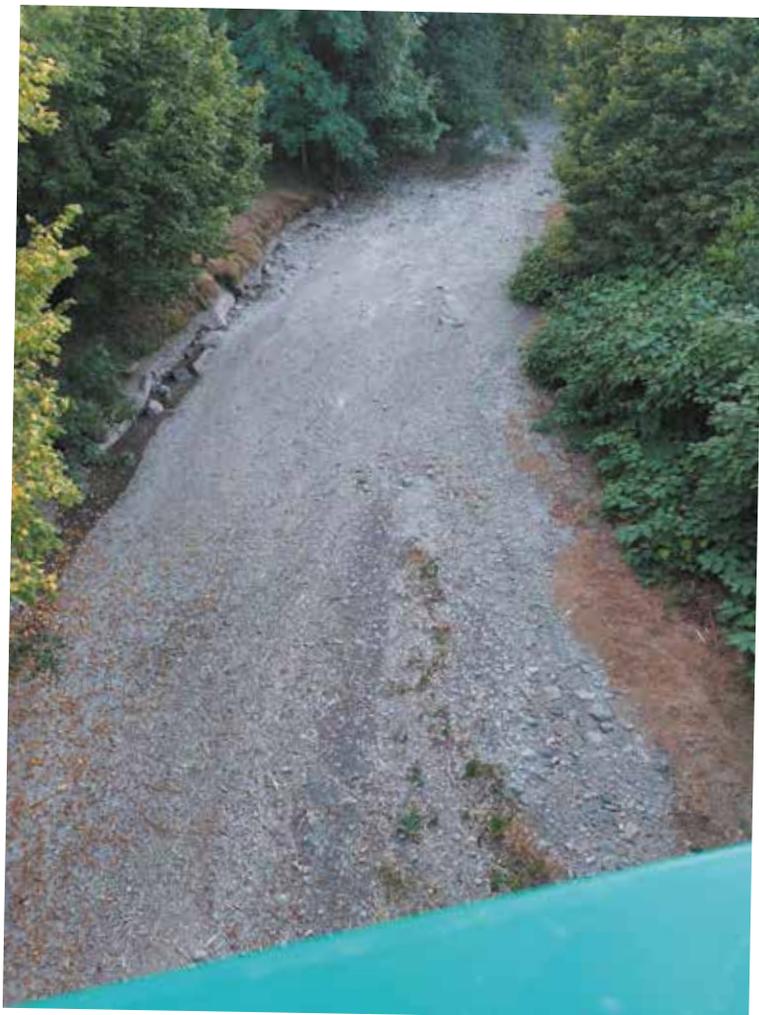
L'été 2022 restera dans les mémoires du fait de la **sécheresse précoce et durable** qui a touché nos territoires. Pour la première fois, le Préfet du Rhône a décrété l'état de crise, restreignant l'usage de l'eau aux usages vitaux, sanitaires et de sécurité (eau potable, sécurité incendie...). L'action du Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine, en passe de démarrer son Plan de Gestion de la Ressource en Eau, revêt toute sa pertinence : comment pouvons-nous adapter nos pratiques pour utiliser moins d'eau, pour mieux la répartir et maintenir les usages vitaux ? Tel est le défi qui nous attend.

Un des axes de réflexion concerne l'**utilisation de l'eau stockée dans des retenues pour l'irrigation agricole**. 430 retenues de plus de 1000 m² ont été recensées sur le bassin versant, et la moitié d'entre elles n'a plus qu'un usage d'agrément, alors que leur création a très souvent été financée par des fonds publics agricoles. En outre, parmi ces 430 retenues, plus d'une centaine sont construites en travers de cours d'eau et font barrage aux écoulements : elles ne laissent rien passer vers les cours d'eau en été. L'ampleur de la tâche est à la mesure de l'ampleur du défi...

Tout au long de l'année 2022, les habitants du bassin versant Brévenne-Turdine ont été invités à participer à différents **temps forts organisés par le Syribt** : apér'au, voyage au centre de l'eau, guinguette de l'eau... Ils ont permis aux citoyens intéressés de découvrir les milieux aquatiques de leur territoire et d'apporter leurs idées ou leurs connaissances pour faire grandir l'action du Syribt. Un réseau citoyen s'est mis en place, n'hésitez pas à le rejoindre ! Que vous ayez l'âme d'une "sentinelle", qui observe les rivières au gré de ses promenades, l'envie de partager vos savoirs sur l'eau et ses usages dans votre commune, l'envie

de mettre la main à la pâte lors de chantiers participatifs ou d'inventaires, ou bien d'autres choses encore, faites-vous connaître !

Pour plus d'informations sur les actions du SYRIBT, vous pouvez nous retrouver sur notre site internet www.syribt.fr ou sur notre page Facebook.



La Brévenne à la Giraudière en août 2022



117, rue Passemard
69210 L'Arbresle
Tél. 04 37 49 70 85
www.syribt.fr

APHRA

ASSOCIATION
DES PERSONNES HANDICAPÉES
DE LA RÉGION ARBRESLOISE



Le but de l'association est d'apporter aux personnes handicapées et à leurs familles une aide morale et matérielle sous toutes ses formes, de poursuivre auprès des pouvoirs publics toutes démarches pour reconnaissance des droits aux personnes en situation de handicap et à leurs familles et d'assurer éventuellement toutes activités à caractère éducatif, social ou familial. Nous remercions les communes qui nous apportent leur soutien par une subvention et mise à notre disposition de salles pour nos réunions. Nos recettes proviennent aussi de nombreux adhérents (112) et la vente de cerises au profit de l'APHRA par H. DUPERRET

S'entraider, informer, participer

L'année 2022 a vu nos projets reprendre doucement après la crise du Covid.

Le concours de belote n'a pu avoir lieu suite aux restrictions imposées par la crise sanitaire, mais nous avons bon espoir qu'il puisse se dérouler au printemps 2023.

Notre **assemblée générale** a eu lieu le 9 avril et s'est poursuivie comme toutes les années par un repas pris ensemble et animé musicalement pour danser et passer un moment festif jusqu'à la fin de l'après-midi.

Nous avons organisé notre **sortie annuelle le 21 mai à Thiers** avec la visite du musée de la ville et d'une coutellerie.



Notre **goûter de Noël** aura lieu le 10 décembre après-midi pour nos adhérents et les résidents du foyer des 3 Vallées. L'animation musicale sera assurée par un jeune passionné de musique et musicien qui habite un des studios de l'AAPHTV pour un moment convivial et musical.

D'autres activités sont en réflexion au bénéfice de nos adhérents comme des après-midi jeux et rencontres.

Ces rencontres nous donnent l'occasion de retrouver régulièrement nos adhérents et d'être au plus près de leurs désirs et besoins.

Nous remercions également nos partenaires.

Nous restons à votre écoute :

Contact : www.aphra.fr

aphra.association@gmail.com

christine.favrepierret@gmail.com

Tél. 06 27 10 16 45

La Présidente, Christine FAIVRE-PIERRET





GRAIN DE SEL

Parents, grands-parents, vous cherchez un lieu pour sortir avec vos enfants de 0 à 6 ans ? Jouer, se détendre, rompre l'isolement, créer du lien ?

Nous vous accueillons à Grain de Sel, Lieu d'Accueil Enfants Parents :

À L'ARBRESLE, 6, impasse Charrassin :

Mercredi et jeudi 15h-18h

Samedi 9h-12h

À BESSEY, Chalet des Jeunes - 3, rue du Chalet :

Mardi : 8h30-11h30

Sans réservation, 1€ par famille



L'enfant expérimente sa relation aux autres et découvre le monde en sécurité, en confiance, en présence de ses parents.

Les parents échangent ou prennent un temps de pause.

Les accueillants, garants des règles du lieu, sont attentifs à la relation parent-enfant. Ils veillent à la manière dont chaque enfant prend progressivement sa place parmi les autres et dans le monde...

Agréé CAF

Inscrit dans le Contrat Enfance Jeunesse de L'Arbresle

Soutenu par la commune de Bessenay, la CCPA, le Département et la MSA.

Tél. 04 72 42 26 86

LE STRAPON TIN

Où aller au cinéma quand on habite une commune de la CCPA ?

Au STRAPON TIN à Sain Bel, bien sûr ! Une **salle confortable dotée des équipements les plus modernes** vous y attend et vous permettra d'y voir une **programmation variée**. Seul cinéma sur la Communauté de Communes, et très soutenu par la municipalité de Sain Bel, c'est un acteur culturel qui compte sur le territoire et il offre des conditions optimum de visionnage des films.

Une équipe de bénévoles réunis dans une association créée en 1981, Ciné-Culture Association, vous fera partager son amour du cinéma.

Programmation, réalisation de tracts, affichage, transports de films, permanences, projections... toutes ces tâches sont réalisées grâce à l'engagement de ses membres originaires de différentes communes de la CCPA. Le Strapontin organise des **séances scolaires** (maternelle, primaire, collèges, lycées) qui intéressent la quasi-totalité des communes du canton et de la CCPA, un **festival du Film Auralpin** en avril qui a maintenant un public fidèle, des **séances seniors** organisées avec le concours des clubs des anciens, des **séances ciné-rencontres** et des **séances cinédoc**, des **séances jeunesse**.



Pour en savoir plus :
 Site internet : www.le-strapontin.com
 (accès à la programmation et inscription à la newsletter, informations sur les tarifs)
 Adresse mail : lestrapontin@yahoo.fr
 Adresse :
 3, montée des Alouettes 69210 SAIN BEL
 Tél. 04 74 26 77 58

Solidarité locale avec Brévenne Accueil

L'année 2022 a été marquée par une importante activité pour l'association Brévenne Accueil. **Nous avons accompagné trois familles albanaises, trois familles ukrainiennes, une famille afghane, une famille iranienne et une famille française.** Certaines de ces familles sont sur une bonne voie de régularisation. Nous remercions les **municipalités de L'Arbresle, St-Pierre-la-Palud et Savigny** pour la mise à disposition de trois logements, ainsi que **trois familles de Chevinay, Sain Bel et St-Pierre-la-Palud** qui ont accueilli trois familles ukrainiennes.

Nous avons aussi aidé "**Forum Réfugiés Réinstallation**" dans l'intégration des familles dont ils ont la charge. Il s'agit de familles de réfugiés venues de différents camps dans le monde sous le couvert d'instances internationales (HCR*, FAMI*) et françaises (OFII*) et arrivant en France avec une autorisation de travail, mais ne maîtrisant pas la langue française. Ces personnes ont des cours de français intensifs à L'Arbresle, et des bénévoles de Brévenne Accueil organisent des activités de conversations, jeux, promenades-découvertes de la région pour faciliter leur pratique de cette langue française compliquée ! Sur l'année 2023, notre activité ne devrait pas diminuer. Mais grâce à nos cinquante donateurs privés et nos trois donateurs institutionnels (CCPA, Département et commune de St-Pierre-la-Palud), et surtout une trentaine d'accompagnants motivés, nous pourrons mener à bien les engagements que nous

prendrons, ceci pour la septième année. Comme le temps passe ! Nous remercions les nombreux adhérents qui ont participé à notre assemblée générale et nous constatons avec plaisir que l'engagement perdure. Nous accueillons avec joie de nouveaux bénévoles qui voudraient nous aider..

Nicole BOIVIN-BON et Georges BENOIT, Co-Présidents

*HCR : Haut-Commissariat aux Réfugiés

*OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

*FAMI : Fond Asile Migration Intégration (Europe)

Pour nous joindre :

Brévenne Accueil - Mairie de Sain Bel 69210 Sain Bel
brevenne.accueil@gmail.com
06 84 17 36 77 / 06 87 55 44 76



Pique-nique avec trois familles ukrainiennes à l'Etang de Chevinay

